

## Interview d'André Dubois: la mise en place du secrétariat du Conseil spécial de ministres de la CECA (Bruxelles, 8 décembre 2006)

**Source:** Interview d'André Dubois / ANDRÉ DUBOIS, Étienne Deschamps.- Bruxelles: CVCE [Prod.], 08.12.2006. CVCE, Sanem. - VIDEO (00:06:48, Couleur, Son original).

**Copyright:** Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/interview\\_d\\_andre\\_dubois\\_la\\_mise\\_en\\_place\\_du\\_secretariat\\_du\\_conseil\\_special\\_de\\_ministres\\_de\\_la\\_ceca\\_bruelles\\_8\\_decembre\\_2006-fr-ffe81440-b42c-4ce0-8a13-22c1e85e72f5.html](http://www.cvce.eu/obj/interview_d_andre_dubois_la_mise_en_place_du_secretariat_du_conseil_special_de_ministres_de_la_ceca_bruelles_8_decembre_2006-fr-ffe81440-b42c-4ce0-8a13-22c1e85e72f5.html)



**Date de dernière mise à jour:** 04/07/2016

## Interview d'André Dubois: la mise en place du secrétariat du Conseil spécial de ministres de la CECA (Bruxelles, 8 décembre 2006)

[Étienne Deschamps] Quelle était, à ce moment-là, l'ambiance dans une équipe qui, j'imagine, au début était encore réduite, restreinte, elle n'a pas pris les dimensions qu'évidemment tout cela a pris aujourd'hui? Quelle était l'ambiance, comment la répartition des postes s'est-elle organisée, comment l'organigramme a-t-il été progressivement mis en place, comment les différents services se sont-ils constitués, et quelle était, oui, à nouveau l'ambiance moins de dix ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale?

[André Dubois] D'abord, pour l'organisation du secrétariat, c'est vrai que j'ai rejoint une petite équipe qui était dirigée par le secrétaire général M. Calmes, un ancien diplomate luxembourgeois qui avait été mêlé aux négociations de la CECA. C'était une équipe qui probablement comportait à l'époque 30-40 personnes, personnel d'exécution compris. Nous nous réunissions, nous avions nos bureaux dans une vieille demeure patricienne, avenue de la Porte-Neuve, à Luxembourg – devenue, ça ne vous étonnera pas, une banque depuis. Le Conseil, quant à lui, siégeait au Cercle municipal, Place d'Armes. C'était une petite équipe qui ne s'est jamais beaucoup étendue parce qu'en fait, les attributions du Conseil ne le justifiaient pas, une grande équipe de fonctionnaires. Donc, je ne peux plus dire, bien sûr, je suis arrivé au départ, il y avait déjà une équipe. M. Calmes avait fait appel à quelques fonctionnaires expérimentés qui avaient été la plupart mêlés aux négociations. Et il était en train de l'encadrer d'un certain nombre de jeunes universitaires, parmi lesquels je me trouvais avec d'autres collègues. Et je dirais que ça ne s'est jamais fort étendu. C'est à partir de 58, et de l'entrée en vigueur du traité CEE, que le secrétariat a pris une autre dimension. Il n'y avait pas à proprement parler d'organigramme. Nous étions des petites équipes de deux ou trois. Moi j'étais dans une équipe plus ou moins spécialisée. Moi j'étais dans une équipe qui s'occupait en particulier des relations extérieures, mais aussi des transports, n'est-ce pas. Il y avait un service juridique. Il y avait une autre équipe qui s'occupait plus particulièrement, d'ailleurs, qui suivait plus particulièrement, outre les rapports avec l'Assemblée, les travaux parallèles de la Communauté politique. Et puis, voilà, il n'y avait pas à proprement parler un organigramme. Il y avait des gens qui suivaient les affaires sociales, des gens qui étaient plus spécialisés sur le fonctionnement même du marché du charbon et de l'acier. À l'époque, les premières prémises de la crise charbonnière pointaient. Et, je dis, il ne faut pas sous-estimer non plus le rôle du Conseil dans le système institutionnel. J'évoquerai un de mes premiers souvenirs du premier Conseil auquel j'ai assisté, justement au Cercle municipal. Très impressionnant. Il y avait là, présent, M. Jean Monnet. Je crois me souvenir que le chancelier Adenauer était encore présent. Et du côté belge, il y avait M. Rey qui était ministre des Affaires économiques. Il y a eu un débat assez vif entre M. Rey, grand Européen, et M. Jean Monnet, grand Européen, mais très soucieux des prérogatives de la Haute Autorité, où je me rappelle M. Rey rappelant M. Jean Monnet que tout cela était très bien, mais s'il y avait des grèves sur les carreaux des mines, c'était lui qui devait prendre la responsabilité d'y envoyer les forces de l'ordre. Donc, vous voyez un peu, dans des périodes de crise et de tension, que cette coordination était évidemment importante. Voilà, à peu près, ce que je voudrais dire sur l'équipe proprement dite.

Alors, l'ambiance de travail, vous l'avez très bien rappelé vous-même, dix ans depuis la fin de la guerre. Pour ma part, je suis rentré à Luxembourg. Un mois avant, j'avais terminé mon service militaire en Allemagne, où j'avais encore connu le service d'occupation, ce qui vous remémore un peu l'ambiance dans laquelle c'était. Mais je dois dire que l'ambiance, et là M. Calmes lui-même y a joué un rôle déterminant, c'était une ambiance de travail très collégiale, très ouverte, très sympathique. Nous étions une petite équipe. Tout le monde se connaissait. Donc, incontestablement, une atmosphère positive et nous étions tous conscients aussi que nous travaillions au service d'une première entreprise supranationale, qui était quelque chose de novateur, qui avait introduit un tournant majeur dans les relations intra-européennes. Donc, il y avait beaucoup d'enthousiasme, partagé d'ailleurs par tous les fonctionnaires qui étaient à cette époque au service de la Haute Autorité, en fait, à Luxembourg, où personnellement et je crois beaucoup d'entre nous se trouvaient très à l'aise. On se connaissait tous, on se rencontrait souvent, il y avait vraiment le sentiment commun qu'il fallait faire réussir cette entreprise. Voilà ce que je peux dire, je pense, à ce sujet.

[Étienne Deschamps] Sans trahir de secret, pouvez-vous nous dire comment vous avez été amené à travailler pour le Conseil? Comment le recrutement à l'époque se faisait-il?

[André Dubois] Alors le recrutement, vous savez, c'est vraiment une question de circonstances. Et là, M. Calmes cherchait des nouveaux fonctionnaires, jeunes fonctionnaires. Mon père, qui à l'époque venait à Luxembourg pour travailler, notamment, il y a eu une harmonisation des tarifs CECA, comité qui devait s'occuper de cela, avait connu M. Calmes dans le Benelux. Et incidemment, il lui dit: «Écoutez, je suis à la recherche de jeunes fonctionnaires, vous connaissez personne?» J'ai envoyé mon curriculum vitae et c'est ainsi que les choses se sont nouées. Je crois que la plupart à l'époque des recrutements, en tout cas du côté du Conseil, du côté de la Haute Autorité c'était différent. Et encore que du côté de la Haute Autorité, M. Monnet était très attentif aussi à garder son indépendance, mais là évidemment on a fait appel à des fonctionnaires plus chevronnés et qui étaient des spécialistes du charbon, de l'acier, des affaires sociales, ça va de soi. Je dirais que, au Conseil, c'est la définition que j'ai toujours donné de nos fonctions, nous sommes des spécialistes de la généralité.